

MEUBLATEX

Siège social : Route de Tunis-EL Hmada Kébira-4011 Hammam Sousse-

La société Meublatex informe les détenteurs d'obligations émises dans le cadre de l'emprunt obligataire « Meublatex 2015 » visé par le CMF en date du 28/04/2016 sous le n°16-938, **du report au 10/07/2017 du paiement de la première échéance de l'emprunt** initialement prévue pour le 30/06/2017.

Les montants non payés à l'échéance du 30/06/2017, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit 7,85%.